

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 11 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. D. Landry

L'hon. M. Holder

M. D. Landry

L'hon. M. Holder

PEUPLES AUTOCHTONES

M^{me} Harris

L'hon. M. Stewart

M^{me} Harris

L'hon. M. Urquhart

L'hon. M. Urquhart

CORONAVIRUS

M. LePage

L'hon. M. Higgs

M. LePage

L'hon. M. Higgs

PROGRAMME FÉDÉRAL D'INFRASTRUCTURES

M^{me} F. Landry

L'hon. M. Higgs

M^{me} F. Landry

L'hon. M^{me} M. Wilson

L'hon. M^{me} M. Wilson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

MUNICIPALITÉS

M. K. Chiasson

L'hon. M. Carr

L'hon. M. Carr

M. K. Chiasson

L'hon. M. Carr

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} S. Wilson

L'hon. M^{me} S. Wilson

COMMUNICATIONS

M. K. Arseneau

L'hon. M. Savoie

CORONAVIRUS

M. Austin

L'hon. M. Higgs

M. Austin

L'hon. M. Higgs

HABITATION

M^{me} Rogers

L'hon. M^{me} Shephard

ÉDUCATION

M. C. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. C. Chiasson

L'hon. M. Higgs

[Original]

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président. Mes questions de ce matin seront dirigées vers le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Comme vous le savez, les employés du dépotoir de Red Pine, dans notre région, sont en lock-out depuis plusieurs mois. C'est au nom de la population d'Allardville que je vais poser ma question ce matin. Comme vous le savez, ce dépotoir reçoit tous les déchets de la région Chaleur, du Restigouche, de Miramichi et de la Péninsule acadienne. Ce que me demandent les gens de la région d'Allardville à ce moment-ci, c'est si le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail peut nous donner une mise à jour à savoir où sont rendues les négociations.

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le chef de l'opposition et moi avons déjà parlé en privé du sujet en question. Je tiens simplement à assurer à tous les parlementaires que des services de médiation ont été mis en place, ce qui est le rôle de notre ministère. Évidemment, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur ces services. Les services de médiation sont toutefois en place, et je peux assurer au chef de l'opposition que tout le monde veut que le conflit prenne fin. Je sais que c'est ce que veut le chef de l'opposition, de même que le ministère du Travail. Tout ce qui devait être mis en place de la part du ministère l'a été, et nous continuerons de travailler avec les deux parties au conflit pour la suite des choses.

[Original]

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président. Les gens se demandent aussi... Des briseurs de grève sont entrés sur le site. Dernièrement, plusieurs étudiants ont aussi fait leur entrée pour travailler sur le site. Les gens me demandent très souvent si ces personnes qui ne sont pas formées pour travailler à un tel endroit — c'est quand même un travail spécialisé — travaillent dans un environnement sécuritaire. Voilà ce que je demande au ministre : Peut-il nous dire si ces gens-là sont en sécurité lorsqu'ils travaillent sur le site, malgré le fait qu'ils ont peu d'expérience?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci, Monsieur le président. Évidemment, compte tenu du contexte actuel lié à la COVID-19, tous les employeurs doivent établir un plan de travail, et des gens de Travail sécuritaire NB peuvent se rendre sur les lieux à tout moment et demander à voir ce plan. Je dirais que c'est le cas pour tous les employeurs de la province, y compris celui dont nous parlons ici.

Je dirais au député d'en face que, s'il a entendu parler de violations potentielles commises à cet égard ou de violations commises par tout autre employeur, lui et moi devrions alors communiquer de tels renseignements à Travail sécuritaire NB. Je ne parlerai pas d'un employeur en particulier, mais au bout du compte, si vous avez des préoccupations du genre, parlons-en. Travaillons avec Travail sécuritaire NB s'il faut qu'une enquête soit menée ou que quelqu'un se rende sur place. Je dirais la même chose au sujet de tout employeur.

PEUPLES AUTOCHTONES

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Ma question s'adresse au ministre des Affaires autochtones. Tout d'abord, je tiens à féliciter le ministre pour les déclarations qu'il a faites hier, lesquelles étaient fondées sur des principes, lorsqu'il a reconnu qu'une enquête devait être menée au sujet de la discrimination par les services de police et le système de justice contre les peuples autochtones. J'aimerais lui poser la question suivante : Qu'avez-vous l'intention de faire pour appuyer l'appel à l'action lancé par les chefs wolastoqiyik?

L'hon. M. Stewart (Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci de la question. La première chose que je fais, c'est écouter les chefs et les aînés. Je prendrai part au rassemblement pour la paix à Edmundston. Selon moi, il faut savoir que, à titre de ministre des Affaires autochtones et en raison de ce dont j'ai été témoin au cours des 19 derniers mois en ce qui concerne le racisme systémique et les préjugés répandus, j'irais complètement à l'encontre de mes croyances si je ne manifestais pas mon accord avec les chefs et les aînés. Les chefs et les aînés ont raison.

Mes collègues et moi défendrons l'idée en question, et je ferai tout en mon pouvoir, car nous devons comprendre que, pour ouvrir la voie vers une véritable réconciliation, il faut comprendre la façon de bâtir de vrais liens de respect et de confiance. Il y a des centaines d'années, notre système de justice a été imposé aux peuples autochtones. À l'heure actuelle, ce système ne les met pas en confiance. Il ne s'agit pas d'une nouvelle idée que j'entends. La situation date de nombreuses décennies, et, en tant que ministre des Affaires autochtones,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

je ferai tout en mon pouvoir pour aider et appuyer les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick ainsi que faire preuve de respect à leur égard.

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Les chefs ont déclaré que, selon eux, la réponse formulée par le gouvernement provincial au sujet de la situation était insensible et condescendante. Hier, lorsque nous avons posé des questions au premier ministre au sujet de la demande des chefs quant à la tenue d'une enquête, il a esquivé la question en laissant entendre qu'une enquête n'était pas nécessaire. Selon moi, l'adjectif « insensible » pourrait aussi qualifier les propos qu'a tenus le premier ministre hier. Le premier ministre voudrait-il donner une réponse différente à la même question que nous avons posée hier sur la tenue d'une enquête et admettre que sa réponse d'hier était effectivement insensible?

L'hon. M. Urquhart (Carleton-York, ministre de la Sécurité publique, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous vivons une période chargée d'émotions. Je tiens effectivement à remercier la députée de sa déclaration. Selon moi, elle est consciente, en raison de son expérience acquise dans le passé au sein d'un Cabinet et d'un parti, que nous avons un ministre des Affaires autochtones qui a effectivement pris la situation en main, fait en sorte que nous soyons compris et indiqué très clairement qu'une audience publique sur la question serait tenue et que les faits seraient établis. L'enquête se poursuivra. Les résultats de l'enquête menée par le BEI seront présentés au procureur de la Couronne. Si le procureur de la Couronne décide que des accusations doivent être portées, elles le seront, et une audience publique sera ensuite tenue. Les faits seront établis. Il y aura un jury, et des recommandations seront faites. Toutefois, les mesures en question seront prises après que nous aurons mené l'enquête initiale. Le ministre des Affaires autochtones surveillera...

(Exclamation.)

L'hon. M. Urquhart (Carleton-York, ministre de la Sécurité publique, PC) : Le bon président me le dira lorsque le temps sera écoulé.

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

CORONAVIRUS

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Les gens du Restigouche, particulièrement ceux de la zone 5, se sentent délaissés par ce gouvernement. L'éclosion chez nous de la COVID-19 impose des restrictions sévères à nos résidents et a une incidence désastreuse sur notre économie.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

On refuse à ces gens l'accès à des soins médicaux à l'extérieur du Restigouche. Leurs consultations médicales sont repoussées. On refuse l'accès aux restaurants à ces travailleurs. On interdit aux étudiants et étudiantes du CCNB de passer leurs examens finaux. Chez Alcool NB et dans d'autres agences gouvernementales, il leur est demandé s'ils viennent du Restigouche ou de Campbellton. Pourtant, ces services sont essentiels et ils sont autorisés sur le territoire du Restigouche.

Monsieur le président, le premier ministre peut-il, aujourd'hui, préciser les directives et les restrictions en matière des services et des déplacements autorisés sur l'ensemble du territoire de la province?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Monsieur le président, il est regrettable que les gens de la région de Campbellton soient dans une autre phase du plan de rétablissement en raison de l'éclosion que connaît la région. Malheureusement, cette éclosion continue, et de nouveaux cas apparaissent. C'est la première fois que nous avons dû isoler différentes régions de la province. Cela est tout aussi regrettable, car nous avons vécu la crise ensemble, et l'objectif était de nous en sortir ensemble. Malheureusement, si nous n'isolons pas la zone et ne contenons pas l'éclosion, nous finirons par faire reculer l'ensemble de la province.

Il faut espérer que le tout va... Nous croyons que l'éclosion est contenue, mais qu'elle continue à prendre de l'ampleur. Toutefois, nous espérons que la situation se stabilisera et qu'il sera possible, d'ici à une semaine ou deux, de retourner à la même phase que celle en vigueur dans le reste de la province. Il faut donc faire preuve de prudence, car nous voulons que notre province continue à croître. D'une part, nous entendons parler de la réouverture des entreprises. D'autre part, nous nous demandons comment protéger les soins de santé. Monsieur le président, nous cherchons à concilier les deux.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, j'avais demandé si, aujourd'hui, nous pouvions avoir des précisions en ce qui concerne les directives en matière de déplacements et de services qui sont offerts et prodigués par la province, soit les services médicaux, les services chez Alcool NB et les services dans les CCNB ainsi que dans les autres agences gouvernementales. Ces services sont sous la responsabilité de ce premier ministre, qui ignore complètement la population et les entrepreneurs du Restigouche.

Le premier ministre peut-il aujourd'hui appuyer les leaders communautaires du Restigouche, qui, en cette période de crise et au nom de leur population et des entrepreneurs, font appel à des actions concrètes pour éliminer la discrimination envers leurs citoyens et citoyennes? Si oui, quelles sont ces actions et quand le premier ministre

Questions orales

va-t-il les entreprendre? Quand peut-on s'attendre à ce que le Restigouche revienne dans la zone jaune?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, les conditions que nous avons fixées relativement à l'assouplissement et au renforcement des restrictions étaient très claires. Nous avons défini les trois phases ou les quatre phases, à savoir la rouge, l'orange et la jaune. Malheureusement, la région de Campbellton est retournée à la phase orange. Les critères applicables à la phase orange sont très clairs. Il n'y a aucune confusion. Si le député d'en face souhaitait lire à ce sujet, il constaterait certainement qu'il s'agit là des conditions imposées. Les restrictions sur les déplacements dans la province ont été recommandées, Monsieur le président. Des exigences s'appliquent aussi aux personnes qui viennent s'installer dans la province et qui partent.

Une question m'a été posée plus tôt au sujet des services essentiels qui sont fournis. Bien sûr, les services essentiels seront fournis. Bien sûr. Il en a été ainsi aux termes des conditions fixées tout au long de la pandémie dans l'ensemble de la province, et il en est toujours ainsi dans la région de Campbellton. Toutes les activités en question doivent se poursuivre en fonction des besoins pour assurer la protection des gens de la région. À l'heure actuelle, Monsieur le président, la région en est à la phase orange. La phase orange est très bien définie. Aucune condition n'est inventée. Aucune condition n'est créée. Les conditions ne visent qu'à protéger l'ensemble de la province. Nous espérons pouvoir passer à la prochaine étape dans quelques...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

PROGRAMME FÉDÉRAL D'INFRASTRUCTURES

M^{me} F. Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, l'une des meilleures façons d'investir dans les projets dont nous avons besoin, c'est d'investir dans les infrastructures, car, en plus, elles permettent de créer des emplois et d'aider les entreprises locales. Un ministre des Finances fédéral, Jim Flaherty, l'a fait sous le gouvernement Harper, à la fin des années 2000. Même si le tout allait à l'encontre de sa nature, il a décidé de le faire parce c'était ce qu'il fallait faire. Ses efforts lui ont valu d'être nommé ministre des Finances de l'année à l'échelle mondiale pour avoir aidé le Canada à traverser une récession.

Notre premier ministre hésite à investir dans les infrastructures même lorsque le gouvernement fédéral propose de financer la plupart des projets. La mise à niveau des réseaux d'évacuation des eaux usées, les infrastructures vertes et les services d'Internet à

Questions orales

large bande dans les régions rurales sont tous visés par le programme fédéral. Ottawa s'est montré souple. Ottawa se montre souple. Pourquoi le gouvernement actuel n'est-il pas en mesure de cerner des projets pour des investissements dans les infrastructures qui seront en grande partie financés par le gouvernement fédéral?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il ne faut jamais s'embarrasser des faits pour faire une bonne histoire ou soulever une question, comme c'est le cas ici. Le fait est que nous avons demandé une souplesse totale en ce qui concerne l'investissement de 600 millions de dollars dans les infrastructures. La raison pour laquelle nous avons demandé... Nous avons obtenu 10 % de la somme en question, soit 60 millions de dollars. Je vais vous dire pourquoi nous avons fait une telle demande. Je voulais consacrer cette somme aux routes rurales et urbaines, aux rues, aux ponts, aux écoles et aux hôpitaux parce que nous devons engager plus de dépenses à cet égard dans l'avenir, Monsieur le président, du fait que chacun de nos actifs a une durée de vie et qu'il faut suivre un certain programme d'entretien pour chacun d'eux. Or, non, je n'ai pas obtenu la souplesse souhaitée ; je dois donc inventer d'autres projets pour qu'ils soient admissibles.

Voici ce que je dis : Qu'advient-il l'année prochaine? La semaine dernière, j'ai posé la question suivante au premier ministre du Canada : Qu'en est-il de l'année prochaine? Je vois les recettes diminuer du côté d'Ottawa. Je vois l'économie de l'Alberta s'effondrer. D'où viendra l'argent? Une réduction sera-t-elle apportée à nos paiements de transfert d'une valeur de 3 milliards de dollars l'année prochaine? Notre province n'en a pas les moyens ; je veux donc affecter les fonds là où il le faut. J'ai demandé de la souplesse pour ce faire, mais je ne l'ai pas encore obtenue.

[Original]

M^{me} F. Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Une infrastructure à large bande bien développée est essentielle pour favoriser la participation des gens à l'économie et, de plus en plus, à l'éducation numérique. Que l'on parle d'éducation en ligne, de télétravail, de vendre des produits en ligne ou de conclure des transactions personnelles avec Services Nouveau-Brunswick, il est essentiel d'avoir accès à un Internet fiable. Bien des régions du Nouveau-Brunswick n'atteignent même pas la cible minimale de vitesse de connectivité Internet fixée par le CRTC.

Un citoyen de ma circonscription m'écrivait hier que la vitesse de connectivité chez lui est 50 fois plus lente que le minimum recommandé par le CRTC. Ne serait-il pas logique de donner la priorité à ce type d'infrastructure qui s'inscrirait dans le cadre du programme fédéral?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : Je vous remercie de la question ce matin, car elle est très importante, Monsieur le président. Comme nous l'avons mentionné il y a quelques semaines, nous reconnaissons tout à fait qu'une des conséquences de la pandémie de COVID-19 se traduit par le sentiment croissant d'urgence concernant l'accès à des services Internet à large bande de qualité. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que l'accord entre Xplornet et Stonepeak a été conclu. Nous pouvons dire, comme tout le monde le sait...

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : Le tout donnera des résultats. C'est exact. Nous exerçons des pressions pour que le dossier avance rapidement. Comme vous le savez peut-être tous, 40 millions de dollars étaient prévus dans la première phase du projet, dont 10 millions ont été versés au titre du plan. Pour la prochaine phase du projet, nous disposons de 40 millions de dollars du gouvernement fédéral et de 80 millions de Xplornet. Xplornet, y compris le siège social, demeurera ici au Nouveau-Brunswick. Tout va bien. Merci.

[Original]

MUNICIPALITÉS

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, les municipalités se sont prononcées sur la reprise économique au Nouveau-Brunswick. Elles veulent faire partie de la solution et elles demandent à avoir un siège à la table afin de participer à la mise en place d'un plan économique viable pour notre province. En raison de l'inaction de ce gouvernement, au cours des dernières années, les municipalités sont devenues de vrais moteurs économiques pour nos régions. Nous nous devons de les écouter et de leur faire une place. Le gouvernement fédéral dit que l'équipe Higgs refuse de collaborer, et nous entendons maintenant la même chose du côté des municipalités. C'est évident que nous avons ici un dénominateur commun.

[Traduction]

Monsieur le président, je demande au premier ministre et à son Cabinet divisé pourquoi ils ne veulent pas consulter nos municipalités.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Carr (New Maryland-Sunbury, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, PC) : Monsieur le président, c'est tout le contraire. Au cours de la pandémie de COVID-19, à titre d'exemple, mon personnel ou moi-même avons tenu des conférences téléphoniques avec des associations municipales trois fois par semaine. Monsieur le président, le premier ministre lui-même a assisté à de nombreuses réunions et a eu de nombreux échanges de messages avec les associations municipales. En fait, Monsieur le président, les associations municipales affirment qu'elles n'ont jamais eu de meilleur accès à un premier ministre qu'à l'heure actuelle.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

L'hon. M. Carr (New Maryland-Sunbury, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, PC) : Monsieur le président, l'idée est d'aller plus loin. Il s'agit d'être à l'écoute des associations municipales. J'aimerais que la députée de Miramichi s'assoie et ne fasse qu'écouter, pour une fois. Merci. Avec l'aide du député dans les tribunes, nous poursuivrons les discussions avec les associations municipales et les municipalités. Nous savons qu'elles font partie intégrante de notre province et de sa viabilité économique. Merci.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, parler du temps et de son jardin pendant une réunion Zoom ne constitue pas ce que j'appelle des consultations. Les deux associations en question ont déclaré à la presse il y a deux ou trois semaines qu'elles voulaient une place à la table. Le premier ministre vient de dire qu'il cherche de nouveaux projets. Eh bien, s'il avait consulté les associations et les municipalités — savez-vous quoi? —, il aurait su qu'il aurait pu investir dans un programme d'amélioration des routes désignées et rétablir le financement à ce qu'il était il y a quelques années. Il aurait su que des projets d'infrastructure régionale étaient prêts à être entrepris. Il aurait entendu parler de nouveaux projets d'infrastructure verte.

Voici ma question pour le premier ministre : Est-il disposé à prendre l'engagement de rencontrer les responsables des municipalités et de faire en sorte qu'ils aient une place à la table afin de remettre la province sur les rails?

L'hon. M. Carr (New Maryland-Sunbury, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, PC) : Absolument ; les responsables des municipalités ont toujours eu une place à la table. Ils n'ont jamais cessé d'avoir une place à la table, Monsieur le président. En fait, notre collègue, la ministre responsable de la SDR, est en communication constante avec les associations municipales et leur écrit. J'ai cependant remarqué que ce ne sont pas toutes les associations municipales qui ont signé la lettre. Pourquoi n'est-ce pas le cas? Je ne connais pas la réponse à la question. Le député connaît peut-être la réponse à cette question.



Questions orales

Je peux vous garantir une chose, Monsieur le président. Aucun des projets dont parle le député d'en face n'est nouveau. Nous savons tous quelles sont les lacunes en matière d'infrastructure dans la province. Nous savons tous que nous travaillerons ensemble dans le cadre d'un plan établi pour aller de l'avant. Le premier ministre a raison. Il lui faut des instructions précises du premier ministre Justin Trudeau sur la façon dont nous pouvons aller de l'avant à cet égard et avoir la souplesse requise pour que les municipalités aient davantage leur mot à dire, Monsieur le président.

Je rappelle aussi au député d'en face qu'il devrait peut-être appeler le premier ministre du Canada pour lui demander d'accorder plus de financement aux municipalités, ce que la FCM...

[Original]

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci, Monsieur le président. Au début de la pandémie, nous avons tous reconnu l'importance de fermer nos services gouvernementaux et nos entreprises et de respecter les mesures de confinement mises en place pour assurer le bien-être de nos concitoyens et de nos concitoyennes.

Je mets en doute certaines décisions du gouvernement qui avaient clairement un parti pris envers les plus grandes corporations, jugeant leurs services plus essentiels, au grand désarroi de nos PME.

Maintenant, quant à la réouverture des services gouvernementaux, nous voyons clairement un déséquilibre entre les régions urbaines et les régions rurales. Je veux vous parler ici spécifiquement des bureaux de Services Nouveau-Brunswick. Étant donné que ma question est très simple, j'apprécierais une réponse simple, quitte à la prendre en délibéré et à me revenir avec une réponse concrète le plus rapidement possible. La ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick peut-elle informer la population du comté de Kent de la date de réouverture de la succursale de Services Nouveau-Brunswick à Richibucto?

[Traduction]

L'hon. M^{me} S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre de Services NB, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci beaucoup de la question. Encore une fois aujourd'hui, la question me donne l'occasion de parler des centres de Services Nouveau-Brunswick. Avant la pandémie de COVID-19, nous avions les temps d'attente parmi les plus courts du pays et, grâce à notre nouveau système de rendez-vous, il n'y a pas de temps d'attente. Nos centres de services sont ouverts, et le travail s'est poursuivi. Nous comptons maintenant 12 centres ouverts. Ces centres fournissent des services sur rendez-vous seulement.

Questions orales

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

L'hon. M^{me} S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre de Services NB, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : À l'heure actuelle, 12 centres sont ouverts. D'autres centres rouvriront. Notre personnel répond aux appels de la ligne d'assistance médicale liée à la COVID-19. Dès que ces ressources seront de retour, d'autres centres rouvriront.

COMMUNICATIONS

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Vous n'avez pas du tout répondu à la question. La question est simple : Quand le centre de services de Richibucto rouvrira-t-il? Vous n'avez même pas pu répondre à cette simple question.

[Original]

Monsieur le président, le 22 février, le nouveau ministre responsable de la Francophonie a affirmé, dans une entrevue avec *l'Acadie Nouvelle*, que son rôle comme ministre de la Francophonie est d'être certain que les inquiétudes et les besoins des francophones sont entendus et qu'il allait travailler le plus fort qu'il le pouvait à leurs intérêts.

Je tiens à remercier la médecin hygiéniste en chef, D^{re} Jennifer Russell, pour son respect de la *Loi sur les langues officielles*, mais je ne peux pas en dire autant de ce gouvernement et de ses élus. Dans le rapport de 2018 du commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, il est explicitement mentionné que l'interprétation simultanée est un accommodement et non un traitement égal pour les deux communautés linguistiques.

Ma question est pour le nouveau ministre responsable de la Francophonie. Trouve-t-il acceptable le manque de communication et d'accessibilité médiatique des élus lors de la pandémie, afin d'assurer une information égale à la population francophone?

L'hon. M. Savoie (Saint John-Est, ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir de me lever à la Chambre pour la première fois afin de répondre aux questions en tant que ministre responsable de la Francophonie.

Je peux dire que je suis le ministre responsable de la Francophonie ; toutefois, je ne suis pas le ministre responsable pour les langues officielles. Il est bon de savoir que, en tant que ministre responsable de la Francophonie, il est important de promouvoir et de faire avancer les intérêts des francophones dans le monde et également ici, au Nouveau-Brunswick.

Questions orales

En tant que ministre responsable de la Francophonie, j'ai des rapports avec l'OIF, et c'est exactement cela que je fais dans mon rôle de ministre. Ce n'est pas à moi de parler des langues officielles, mais si les parlementaires du côté de l'opposition ont des questions pour moi concernant des dossiers qui concernent l'OIF ou la Francophonie, je serai heureux de répondre à leurs questions. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

CORONAVIRUS

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Il n'y a pas si longtemps, pendant la période de confinement au Nouveau-Brunswick, le gouvernement a pris la décision d'interdire la venue de travailleurs étrangers temporaires. La décision a toutefois été annulée, et des travailleurs temporaires sont présents aujourd'hui au Nouveau-Brunswick. Je me demande si le premier ministre pourrait divulguer au public le nombre exact de travailleurs étrangers temporaires qui se trouvent aujourd'hui au Nouveau-Brunswick, mais qui ne s'y trouvaient pas avant l'instauration de l'état d'urgence.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui, volontiers. Depuis le début de la pandémie, il y a environ trois ou quatre mois... Notre province compte, à ce moment-ci, 430 travailleurs étrangers temporaires nouvellement arrivés.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Merci, Monsieur le premier ministre, de répondre de façon directe. Compte tenu de la présence de 430 travailleurs étrangers temporaires, je me demande quels critères s'appliquent à eux lorsqu'ils entrent dans la province. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné, sachant qu'il y a eu au moins un travailleur déclaré positif à la COVID-19 dans la région de Moncton? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné en ce qui concerne les critères qui s'appliquaient aux travailleurs étrangers temporaires?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : À ce moment-ci, le système est ainsi fait qu'un travailleur étranger temporaire entrant dans la province doit s'isoler pendant 14 jours. Les travailleurs en question sont affectés à une entreprise en particulier, car c'est ainsi que fonctionne la politique par l'intermédiaire du gouvernement fédéral et du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Dans le cas présent, des tests ont été effectués au 10^e jour d'isolement, et l'un des travailleurs étrangers a été déclaré positif. Ensuite, la prochaine étape implique la recherche des contacts. Au moment de l'arrivée ici... Enfin, les travailleurs ne voyagent pas tous séparément. Ils viennent par avion nolisé. Dans ce cas-ci, 158 personnes étaient à bord

Questions orales

de l'avion. Il demeure que nous procéderons à la recherche des contacts. Les travailleurs concernés se sont isolés après avoir quitté leur pays. Je pense qu'ils ont été répartis dans trois endroits différents. Nous avons d'ailleurs fait le suivi à cet égard. Dans les trois endroits visés, une personne a été déclarée positive jusqu'à présent. Toutes les personnes qui ont eu des contacts avec cette dernière feront l'objet d'un suivi, y compris si elles se sont rendues à l'extérieur du site. À ce moment-ci, nous croyons qu'il n'y a aucune contamination en raison des règles appliquées. Merci, Monsieur le président.

HABITATION

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, un énorme problème se pose à Moncton en ce qui concerne le logement abordable. La mairesse tient dûment au courant les parlementaires locaux, y compris des gens d'en face, de la gravité de la situation dans notre région métropolitaine. L'itinérance augmente, ainsi que le nombre de problèmes qui en découlent. Le taux d'inoccupation des logements locatifs est bas — un point c'est tout —, mais les problèmes découlent surtout du fait que les logements ne sont pas abordables pour les gens qui travaillent, mais qui touchent un revenu modeste.

Monsieur le président, de l'argent est disponible pour le logement abordable dans le cadre de l'entente de 10 ans qui a été signée — en fait, que j'ai signée — en juillet 2018, mais le gouvernement provincial ne l'utilise pas. Selon ce qui m'a été dit, 49 millions de dollars sont laissés de côté, ce qui ne répond pas aux besoins du Nouveau-Brunswick en matière de logement. Je suis d'accord avec la mairesse, les ONG et les voisins à propos du besoin. Étant donné que le ministre des Finances est un député local, il peut peut-être expliquer pourquoi il ne se penche pas sur le problème très réel et sérieux en question. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je tiens à remercier la députée d'en face de la question. Je sais que la situation touchant le logement à Moncton lui tient beaucoup à cœur. Vous savez, elle et les parlementaires de notre gouvernement peuvent certainement voir de leurs propres yeux les besoins qu'éprouvent leurs collectivités.

Monsieur le président, nous ne sommes pas inactifs à cet égard. Les logements n'apparaissent pas du jour au lendemain, et nous n'avons pas signé que l'entente bilatérale. Nous avons aussi déjà signé le plan d'action de trois ans. Nous avons été la première province du Canada à fournir ce plan. Sur une période de trois ans, nous aurons construit 151 logements, ce qui est supérieur au nombre de logements disponibles lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir.

Nous sommes conscients que les besoins à cet égard sont très urgents et nous comptons sur les collectivités pour faire preuve de solidarité et nous aider également. Nous avons

Questions orales

travaillé avec la mairesse. Nous avons essayé de mieux faire comprendre aux gens qu'ils ne sont pas seuls. Monsieur le président, nous continuerons à réaliser des progrès relativement à notre stratégie sur le logement. Merci.

ÉDUCATION

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, vice-président, L) : Merci, Monsieur le président. Hier, le ministre de l'Éducation a dit que la COVID-19 l'obligeait à apporter des changements au système d'éducation, comme l'élimination de postes de coordonnateurs de la diversité. Il a aussi dit hier, pendant la même période des questions, qu'il avait mené des consultations au sujet des changements qui seront apportés. Le ministre indiquerait-il à la Chambre à qui il s'est adressé au sujet des changements dans les salles de classe en lien avec la COVID-19 depuis que la pandémie est apparue sur notre territoire?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, malheureusement, le ministre ne pouvait pas être ici aujourd'hui, mais nous prenons note de la question et lui demanderons d'y répondre à la prochaine période des questions.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, vice-président, L) : Eh bien, autant que je sache, Monsieur le président, il n'y a eu aucune consultation au sujet des mesures à prendre en raison de la COVID-19. Le premier changement dont nous avons entendu parler à cet égard portait sur l'élimination des postes de coordinateurs de la diversité. C'est une très mauvaise nouvelle pour les élèves LGBTQ2, et un tel changement n'est pas très progressiste de la part d'un ministre qui se qualifie de libéral sur le plan social dans son profil Twitter. Pouvons-nous nous attendre à d'autres suppressions de postes en éducation, postes qui s'occupent d'enjeux de grande importance, comme la diversité, pour les personnes qui ont des convictions libérales sur le plan social?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je peux certainement répondre à la question parce que tous les enjeux liés à la diversité sont importants pour nous tous à la Chambre et à l'extérieur de celle-ci ; il n'y a donc pas de débat. L'enjeu ne fait certainement pas l'objet d'un débat.

Toutefois, nous savons que la réouverture des écoles cet automne sera problématique à tous égards, et les sous-ministres se penchent sur la façon dont nous gérerons la réouverture. Le personnel enseignant a regagné les salles de classe, et ce, depuis trois semaines. Les discussions se poursuivent afin de déterminer la meilleure pratique à suivre pour reprendre les activités et fonctionner dans un contexte de pandémie de COVID-19. Nous ne prévoyons pas de sortie de crise dans les prochaines semaines. Des renseignements complémentaires seront communiqués. Nous ferons des annonces

Questions orales

publiques et tiendrons des consultations publiques pour ce qui est de dire ce qui nous semble fonctionner.

Nous parlons aussi d'une stratégie nationale sur la reprise des classes, et j'en ai parlé pas plus tard qu'hier soir par téléphone avec mes collègues de la région de l'Atlantique. Nous sommes témoins de différentes expériences. Nous observons ce que le Québec fait à l'heure actuelle. Nous observons ce que la Saskatchewan fait à l'heure actuelle. Quelle est la meilleure pratique? Nous savons que les risques seront accrus. Nous savons qu'il y aura une exposition. Nous devons être prêts à l'accepter, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Guitard) : La période des questions est terminée.

